

**Principaux points de l'analyse du ministère des Finances
des avantages économiques de
l'accord de libre-échange Canada-États-Unis**

Les gains de revenu réel progresseront d'au moins 2.5 pour cent à long terme -- environ \$12 milliards par an, en dollars courants, soit une hausse du pouvoir d'achat réel de \$450 par an pour chaque Canadien.

Les biens de consommation pourront être obtenus à meilleur marché. Les travailleurs canadiens bénéficieront de salaires réels plus élevés et les producteurs canadiens deviendront plus compétitifs en raison des économies d'échelle et des coûts moins élevés des produits intermédiaires importés des États-Unis.

L'estimation de gain de l'ordre de 2.5 pour cent du revenu réel sous-estime vraisemblablement les avantages éventuels, puisqu'elle ne tient pas compte des autres avantages qui sont difficiles à quantifier: libéralisation des échanges dans le secteur des services, mouvements transfrontaliers de capitaux d'investissement plus faciles, réduction des incertitudes grâce à un accès plus sûr au marché américain, et économie plus souple et innovatrice.

Le point de vue selon lequel l'accord de libre-échange engendrera des avantages économiques considérables est soutenu par d'autres études canadiennes, l'expérience d'autres arrangements de libre-échange dans le monde, ainsi que l'expérience canadienne en matière de libéralisation des échanges.

Les avantages économiques seront répartis de façon égale dans toutes les régions du Canada et tous les secteurs largement définis bénéficieront.

Les avantages économiques commenceront à se faire sentir tôt après les premières réductions tarifaires le 1^{er} janvier 1989: les prix à la consommation seront moins élevés, augmentant ainsi le pouvoir d'achat des